

**DORANS**

## Le conseil en bref

12-7-21

**Travaux sylvicoles.**- L'Office national des forêts procédera à des travaux de dégagement manuel de régénération naturelle et de maintenance de cloisonnement d'exploitation pour un coût de 986,88 € HT. **Taxe locale sur la publicité extérieure par le Grand Belfort.**- Le conseil municipal s'est prononcé favorablement (une voix contre) sur la décision du Grand Belfort d'instaurer une taxe sur la publicité extérieure à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. La taxe concerne tous les supports publicitaires fixes, extérieur, visibles d'une voie publique de plus de 12 mètres carrés.